

Bordeaux, le 9 août 2023

Point de situation sur la circulation du virus du Nil occidental (virus West-Nile) en Gironde (33) au 8 août 2023

A la fin du mois de juillet 2023, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a reçu le signalement, pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine, de cas humains autochtones du virus du Nil occidental.

Au 8 août 2023, 7 cas humains ont été identifiés en Gironde. A ce jour, 4 cas sont confirmés et 3 sont en attente de confirmation.

Jusqu'à présent, en France, les infections humaines à virus West-Nile n'ont été retrouvées que dans le pourtour méditerranéen (régions PACA et Occitanie).

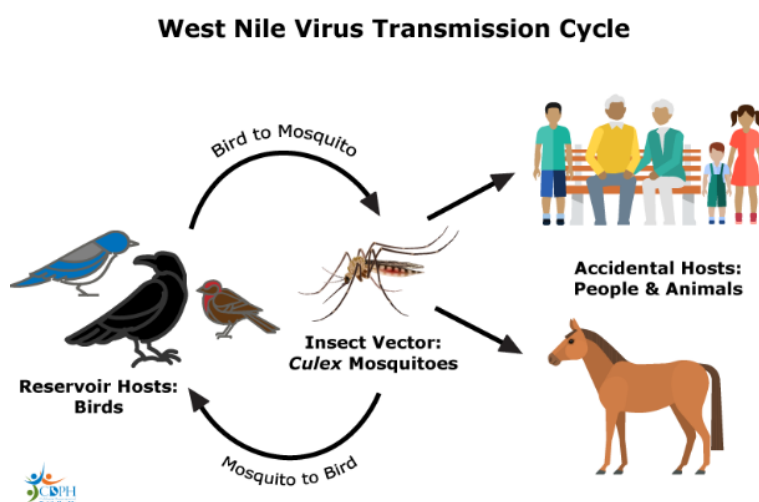
| Le virus West Nile : son mode de transmission, les symptômes pour l'homme

• Le mode de transmission

L'infection à virus West-Nile est une maladie virale transmise par les moustiques du genre *Culex* qui se contaminent exclusivement au contact d'oiseaux infectés. Les oiseaux sont les réservoirs du virus. Le moustique *Culex*, aussi appelé « moustique commun », est une espèce endémique, distincte du moustique tigre *Aedes albopictus*.

La propagation est classique : le moustique pique un oiseau porteur du virus, puis un être humain. Le virus West Nile ne se transmet pas d'homme à homme, ni de l'homme au moustique.

Les hommes et les chevaux, piqués par un moustique contaminé, sont des « hôtes accidentels » Un risque extrêmement faible de transmission peut exister à travers les dons de sang et d'organes.



Visuel – CDPH Public Health

• Le dispositif de surveillance

La circulation du virus West Nile est actuellement surveillée en France par un triple dispositif : humain, équin, aviaire.

Les premiers cas équins en Nouvelle-Aquitaine ont été identifiés à l'automne 2022, témoignant de l'existence d'une circulation du virus dans le réservoir aviaire de la région.

- **Les symptômes**

Dans 80 % des cas, l'infection humaine à virus West Nile est dite « **asymptomatique** », c'est-à-dire que le patient ne présente aucun symptôme.

Elle se manifeste dans certains cas par **un syndrome pseudo grippal (fièvre, douleurs, maux de tête)**, parfois accompagné d'une éruption cutanée. **Dans moins de 1 % des cas**, elle peut provoquer des complications neurologiques, en particulier chez les sujets immunodéprimés.

Toute personne présentant ces symptômes est invitée à consulter un médecin.

- **Comment se protéger ?**

Les moustiques *Culex* piquent essentiellement au coucher du soleil et durant la nuit, en extérieur et dans les habitations.

Les mesures de prévention les plus efficaces pour se prémunir des piqûres de moustiques sont :

- porter des vêtements couvrants et amples ;
- utiliser un répulsif cutané en soirée, conseillé par votre pharmacien, sur les zones de peau découvertes ;
- si nécessaire, utiliser des grillages-moustiquaires sur les ouvertures (portes et fenêtres) ;
- dormir sous des moustiquaires, qui peuvent également être imprégnées d'insecticide pour tissus. Il existe des moustiquaires à berceau pour les nouveau-nés ;
- utiliser des ventilateurs et éventuellement des climatiseurs qui gênent les moustiques ;
- utiliser les diffuseurs électriques à l'intérieur des habitations ;
- utiliser les serpentins insecticides uniquement en extérieur ;

Pour limiter le développement des moustiques autour de son domicile, il convient de :

- couvrir les réserves d'eau avec de la moustiquaire ou du tissu afin de les rendre hermétiques ;
- nettoyer les gouttières et caniveaux ;
- vider ou ranger tout récipient pouvant contenir de l'eau (astuce : remplir les coupelles de sable) ;
- éviter les dépôts sauvages de déchets.

- **Quel est le rôle de l'ARS dans la gestion de ce cas ?**

L'infection à virus West-Nile est une maladie à déclaration obligatoire.

Quand un cas est déclaré à l'ARS, une enquête est menée avec l'équipe régionale de Santé Publique France, afin d'identifier les lieux possibles de contamination et repérer d'autres cas.

Des mesures de contrôle et de gestion peuvent être mises en place en fonction des éléments recueillis au cours de ces investigations.

De plus, des mesures de sécurisation des dons de sang et d'organes ont été prises par l'Etablissement français du sang et l'Agence de biomédecine dans notre région.

L'Agence régionale de santé appelle à la vigilance les professionnels de santé libéraux et des établissements de santé de Gironde pour signaler tout nouveau cas suspect.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine et Santé publique France rappellent que la meilleure prévention contre la maladie réside dans la protection contre les piqûres de moustiques et la suppression des gîtes larvaires à proximité des habitations, qui permettent de limiter toutes les infections qu'ils sont susceptibles de transmettre.

>> Plus d'informations sur le virus West Nile

Site de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

[Point épidémiologique régional « Arboviroses » Santé publique France Nouvelle-Aquitaine – 8 août 2023](#)

Site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/west-nile-virus>

Site du ministère des Solidarités et de la Santé

<http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/fievre-du-nil-occidental-ou-infection-par-le-virus-west-nile>

Site du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)

<https://ecdc.europa.eu/en/west-nile-fever/surveillance-and-disease-data/disease-data-ecdc>

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude Savoye

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr